

27-31

MARS 2024

35^e ÉDITION

**COURSES CYCLISTES POUR ESPOIRS-ÉLITES
& ELITES 3-MASTERS**



AVEC LE SOUTIEN DES COMMUNES-ETAPES

27/03 - ÉTALLE

28/03 - WILTZ (LUXEMBOURG)

29/03 - EREZÉE

30/03 - NEUFCHATEAU

31/03 - LIBRAMONT-CHEVIGNY



WWW.CCCHEVIGNY.BE



L'Arden Challenge 2024

ON AVANCE DANS LE CALENDRIER

Depuis sa création la tradition veut que l'Arden Challenge se déroule fin avril, pour la première fois nous avons dû déroger à la tradition pour des obligations de calendrier imposé par la fédération. En effet, la Lotto Famenne Ardenne Classic, épreuve professionnelle organisée par le club début octobre, a été avancée au 28 avril. Pour cette 35ème édition, nous allons à nouveau durant 4 jours sillonner les routes de notre belle province et au-delà, pour la troisième année consécutive nous serons hors frontière pour répondre à l'invitation de nos amis Luxembourgeois du club de Wiltz. Nul doute que l'étape proposée sera très sélective, de grande qualité routière et organisationnelle. Une fois de plus le choix n'a pas été facile avec près de 70 équipes candidates, 29 ont été retenues de nationalités belge, hollandaise, luxembourgeoise, française, norvégienne, allemande.

Pour les quatre étapes sur le territoire provincial, la commune d'Etalle lancera cette édition 2024 le mercredi 27 mars, le jeudi 28 nous serons à Wiltz, le vendredi 29 à Erezée, le samedi 30 à Neufchâteau, enfin les derniers coups de pédales seront donnés le dimanche 31 mars au départ de Libramont-Chevigny, commune qui a vu naître le club en octobre 1989, plus précisément dans le petit village de Laneuville. A l'époque il comptait une trentaine de demeures, soit une centaine d'habitants. Que de chemin parcouru en bientôt 45 ans, le Cyclo Club Libramont Chevigny étant devenu une référence en matière d'école de cyclisme sur le plan francophone, mais aussi comme club organisateur avec outre l'Arden Challenge, le Mémorial Alain Henrion début juillet à Herbeumont course de côtes cadets-juniors-U23, sans oublier la Lotto Famenne Ardenne Classic.



Un grand merci aux communes qui nous accueillent, nous permettant d'organiser une épreuve au départ à caractère régional qui a pris du galon au fil du temps, la plupart des vainqueurs ont gravi l'échelon professionnel! A noter que pour les trois dernières journées les catégories Elites 3/Masters seront à nouveau de la partie avec départ à 10h30.

Malgré la date avancée fin mars nous espérons de bonnes conditions climatiques, la météo n'étant plus une science exacte. Souhaitons que cette édition 2024 soit de bonne qualité avec un plateau d'équipes belges et étrangères de bons niveaux.

Au nom du Conseil d'Administration du Cyclo Club Libramont Chevigny, je tiens à remercier à nouveau chaleureusement pour leur aide financière, soit financière et logistique les différents acteurs qui nous ont permis de mettre sur pied cette édition 2024 de l'Arden Challenge, à savoir les Communes, la Province du Luxembourg, la Région Wallonne, l'ensemble des partenaires privés.

Merci sincère également à la Police fédérale, aux Polices locales, aux signaleurs fixes, mobiles, aux nombreux bénévoles, aux équipes techniques et logistiques du club qui œuvreront sans relâche durant cinq jours afin de faire de cette édition 2024 une réussite sur le plan sécuritaire et organisationnel.

Francis Steifer,
Président



PALMARÈS



2023 : Niek Hoornsman (HOL)

Vainqueurs d'étapes : Justin Wolf (ALL), Obie Vidts, Floris Van Tricht, Robin Ernst

2021 : Sander De Vet

Vainqueurs d'étapes : Bart Lemmen (HOL), Gabriel Roger (FRA), Elias Maris, Siebe Deweirdt, Bart Lemmen (HOL)

2020 : Tom Paquot

Vainqueurs d'étapes : Tom Paquot, Steven Pattyn, Stan Van Tricht

2019 : Timo De Jong (HOL)

Vainqueurs d'étapes : Pieter Jacobs, Timo De Jong (HOL), Alain Bross (HOL), Thomas Deruette, Félix De Groef

2018 : Gert-Jan Bosman (HOL)

Vainqueurs d'étapes : Gerben Peersman, Gert-Jan Bosman (HOL), Kyle Agterberg (HOL), Joury Ottenbros (HOL), Jelle Johannink (HOL)

2017 : Piotr Havik (HOL)

Vainqueurs d'étapes : Boris Dron, Piotr Havik, Boris Dron, Siors Dekker (HOL), Niels Vandyck

2016 : Kévin De Jonghe

Vainqueurs d'étapes : Nick Van Hoof, Kévin De Jonghe, Dries De Bondt, Dries De Bondt

2015 : Niels Vandyck

Vainqueurs d'étapes : Bjorn De Decker, Stijn Mortelmans, Dimitri Peyskens, Jef Smismans

2014 : Jeffrey Perrin (USA)

Vainqueurs d'étapes : Jan Lof (HOL), Jeffrey Perrin (USA), Nathan Van Hooydonck, Antoine Warnier

2013 : Simon Yates (UK)

Vainqueurs d'étapes : Jérôme Baugnies, Jérôme Baugnies, Grégory Daniel (USA), Simon Yates (UK)

2012 : Bjorn De Decker

Vainqueurs d'étapes : Stijn Steels, Matthias Allegaert, Jérôme Giaux, Bart Kuypers

2011 : Wouter Dewilde

Vainqueurs d'étapes : Niels Vandyck, Michaël Savo, Sjors Roosen (HOL), Keir Plaice (CAN)

2010 : Sébastien Carabin

Vainqueurs d'étapes : Jérôme Giaux, Serge Dewortelaer

2009 : pas disputé

2008 : Niels Albert

Vainqueurs d'étapes : Niels Albert, Logan Hutchings (NZL), Kenny Vanbraeckel, Marten De Jonghe

2007 : Lucas Peerson (SWE)

Vainqueurs d'étapes : Lucas Peerson (SWE), Sander Armée, Jean-Marc Bideau (FRA), Maikel Paas (HOL)

2006 : Thomas Rabou (HOL)

Vainqueurs d'étapes : Hakan Nilson (SWE), Michael Tronborg (DEN), Ben Gastuer (LUX), Kévin Pauwels

2005 : Klaas De Gruyter

Vainqueurs d'étapes : Kristof Vercouillie, Haken Nilson (SWE), Jurgen Guns, Niek Van Gestel

2004 : Raphael Bastin

Vainqueurs d'étapes : Raphael Bastin, Davy Daniels, Thomas Rabou (HOL)

2003 : David Boucher (FRA)

Vainqueurs d'étapes : David Boucher, Frederik Veuchelen, Klayten Smith (NZL), Danny Van Capellen, Hamish Haynes (GBR), Tom Stubbe

2002 : Steve Fogen (LUX)

Vainqueurs d'étapes : Jef Peeters, Jef Peeters, David Meys, Jurgen Mestdagh, Jef Peeters

2001 : Davy Commeyne

Vainqueurs d'étapes : Davy Commeyne, Filip Pocket, David Plas, Luke Roberts (NZL), Kristof Van Gestel

2000 : Didier Deceuninck

Vainqueurs d'étapes : Jan Ostergaard (DEN), Marc Goestchalckx, Jan Ostergaard (DEN)

1999 : Pim Goos (HOL)

1998 : VAN DER MEER Casper

1997 : SIDHARTA Camil (Mex)

1996 : BOLLEN Erwin

1995 : RUYLOFT Nico

1994 : DEMARBAIX Sébastien

1993 : PRIMO Gino

1992 : PAUWELS Karl

1991 : DECUYPER Kurt

1990 : DE JONG Tom (Hol)

ORGANISATION

CLUB ORGANISATEUR

ASBL Cyclo Club Libramont-Chevigny
Rue des Vieux Prés 14
6860 LEGLISE

Site web: www.ccchevigny.be

Email: laurentmars@ccchevigny.be

Facebook: Ardenchallenge



DIRECTION ARDEN CHALLENGE

Coordination générale & Responsable Sécurité :	Francis STEIFER	+32 497 48 01 30
Coordination à Wiltz :	Fernand THEISEN & Jean KARIER	
Directeur de course :	Laurent MARS	+32 498 386 371
Responsable logistique :	Anthony HUBERT	+32 495 77 46 92
Coordination moto-sécurité & ardoisier :	Motos Luxembourg/Namur	
Médecin-course :	Eric WILMART	
Speaker :	Freddy HAVELANGE	
Ambulances	INS MOREAUX	+32 488 15 66 96
Responsable graphique :	Rodolphe DAMOISEAUX	

SERVICES MÉDICAUX

Arlon	Bastogne	Libramont-Chevigny	Marche-en-Famenne	Wiltz
Les Cliniques du Sud-Lux. rue des Déportés 137 6700 Arlon +32 63 23 11 11	Hôpital Sainte-Thérèse Chaussée d'Houffalize 1 6600 Bastogne +32 61 24 01 11	Hôpital Centre-Ardenne Avenue d'Houffalize 35 6800 Libramont-Chevigny +32 61 23 81 11	Hôpital Princesse Paola rue du Vivier 21 6900 Marche-en-Famenne 084 21 91 11	Centre Hospitalier du Nord Wiltz 10 Rue Grande-Duchesse Charlotte, 9515 Wiltz Luxembourg +352 81 669

NOS PARTENAIRES

Les Administrations communales d'Érezée, Wiltz, Neufchâteau, Étalle & Libramont-Chevigny.



CATÉGORIE ESPOIRS & ÉLITES



Du 27 au 31 mars 2024

Règlement de l'épreuve

Article 1 - ORGANISATION

L'épreuve dénommée VAN RYSEL-ARDEN CHALLENGE est organisée par le CYCLO-CLUB LIBRAMONT-CHEVIGNY ASBL

Article 2 - TYPE D'ÉPREUVE

Il s'agit d'une épreuve individuelle de classification 1.12B accessible aux coureurs des catégories Elites SC et Espoirs en application des règlements de Belgian Cycling et FCWB.

Article 3 - PARTICIPATION / PRÉINSCRIPTION

3.1. La participation est limitée à 175 coureurs par jour.

3.2. Les pré-inscriptions sont gérées par le club organisateur. La pré-inscription ne sera officielle qu'après l'encaissement du droit de pré-inscription fixé par l'organisateur au montant de 10€ par étape.

Les coureurs étrangers affiliés à une Fédération étrangère doivent disposer d'une autorisation de course hors territoire délivrée par leur fédération. Ils sont, en outre, redevables d'un montant de 5€ par jour dans le cadre de l'assurance.

5€ seront réclamés en caution pour le prêt des 2 dossards et de la plaque de cadre. Si le(s) dossard(s) et/ou la plaque de cadre est manquante ou abîmée, la caution n'est pas restituée.

Article 4 - PERMANENCE

La Permanence se tiendra au RUS Sainte-Marie, voie du Banel 38, 6740 Etalle de 09h30 à 10h45 pour les équipes lors de la 1ère étape.

Briefing : 11h00

Briefing Sécurité : 11h30

Pour les étapes suivantes, les Directeurs sportifs confirment leurs 6 titulaires au plus tard 1h15 avant le départ.

Article 5 - RADIO-TOUR

La fréquence sera communiquée à l'occasion du briefing

Article 6 - SÉCURITÉ

Les endroits dangereux seront signalés par des drapeaux jaunes. Les participants et les véhicules suiveurs autorisés sont tenus d'obtempérer à toutes les injonctions données par le directeur de course, les officiels et par la Police.

En cas de chute, la colonne des Directeurs sportifs doit rester sur une file à droite. Tout dépannage doit s'effectuer à l'arrêt, le véhicule garé à droite de la chaussée.

Article 7 - DÉLAIS

Les délais d'élimination pour cette épreuve sont fixés à 5 minutes de retard par rapport au peloton principal sauf pour l'étape de Wiltz où il est de 8 minutes. Les coureurs attardés qui sont arrêtés ou contraints à l'abandon peuvent prendre le départ de la manche du lendemain.

Article 9 - CLASSEMENTS

9.1. Le classement général individuel (maillot jaune)

Il est déterminé par l'addition des places lors des 5 étapes. Pour participer au classement final, il faut avoir terminé les 5 étapes.

Le coureur ayant obtenu le plus petit nombre de points est déclaré vainqueur de l'édition, récompensé par le maillot JAUNE. En cas d'égalité voir le plus grand nombre de premières places et s'il y a encore ex-æquo, la place obtenue dans la dernière manche

9.2. Classement Meilleur Jeune (maillot blanc)

Le classement du Meilleur jeune (né en 2002 ou après) recevra ce maillot distinctif. Il faut avoir terminé les 5 étapes pour pouvoir prétendre à ce maillot. En cas, d'ex-æquo, c'est la place sur la dernière étape qui détermine le vainqueur.

9.3. Le classement des GPM (maillot blanc à pois rouges)

8, 5 et 3 points seront attribués au sommet de chaque côte répertoriée. En cas d'ex-æquo, voir le plus grand nombre de premières places et s'il y a encore ex-æquo le classement de l'étape sera déterminant. Le coureur doit avoir terminé les 5 étapes.

9.4. Classement individuel des Rushs (maillot vert)

8, 5 et 3 points aux 3 premiers coureurs à chaque RUSH. Ce classement est établi par la somme des points récoltés aux différents rushs. En cas d'ex-æquo, voir le plus grand nombre de premières places et s'il y a encore ex-æquo, le classement général aux points sera déterminant. Le coureur doit avoir terminé les 5 étapes.

9.5. Publication des résultats

Les classements de chaque étape seront à retrouver chaque soir après validation par le Collège des Commissaires sur le website de l'organisateur : www.ccchevigny.be

9.6. Remise des prix à la Permanence

- Chaque jour de 45' à 1h30 après l'arrivée
- Le lendemain de chaque étape : lors de l'exécution des formalités d'inscription
- Le dernier jour : de 1h à 2h après l'arrivée

Article 10 - VOITURES AUTORISÉES À SUIVRE

Les voitures d'équipe ne sont pas autorisées à suivre une épreuve Individuelle. Lors du briefing à la première étape, un tirage au sort aura lieu afin de déterminer l'ordre de 6 véhicules par jour. De cette manière, chaque équipe pourra couvrir une étape. Celles-ci agiront en tant que voiture neutre et porteront assistance à tout coureur en difficulté. 1 voiture sera à l'avant et 5 derrière le peloton principal.

Le dépannage se fera à l'arrêt et le ravitaillement à partir de la voiture est interdit.

Article 11 - CONTRÔLE ANTI-DOPAGE

Chaque coureur a l'obligation de s'assurer personnellement, s'il doit subir le contrôle antidopage. L'organisateur doit prévoir la mise en place de l'infrastructure conforme aux prescriptions en ce domaine.

Article 12 - PROTOCOLE

Chaque jour sont appelés au podium :

- Les 3 premiers de l'étape
- Leader provisoire du classement général
- Leader provisoire du classement U23
- Leader provisoire du classement GPM
- Leader provisoire du classement Rushs

Viennent s'ajouter le dernier jour les lauréats du classement à l'issue des 5 manches : 1er Luxembourgeois, le 2ème et le 3ème du classement final.

Article 13 - PÉNALITÉS

Le barème des pénalités de Belgian Cycling et/ou de la FCWB est d'application.

Toute aide illicite de la part des voitures suiveuses ou comportement estimé dangereux de la part du Jury des Commissaires conduit au retrait de l'autorisation de suivre pour l'équipe concernée pour un ou plusieurs jours et ce indépendamment des sanctions réglementaires à l'encontre du coureur et de l'équipe.

Article 14 - PRIMES

À chaque étape :	620€ (30 prix)
Classement final :	620€ (30 prix)
Vainqueur GPM :	100€ (3 prix)
Vainqueur U23 :	100€ (3 prix)
Vainqueur Rush :	100€ (3 prix)

TOTAL : 4.020€

Collège des commissaires

Gestion des classements	GERARD François
Arbitres	TOCHE Jean-Paul FINCK Daniel LEJEUNE José FSCL à Wiltz
Photo-finish	BOUILLOT Christian

ÉTAPE 1 : ÉTALLE

27 MARS 2024

Permanence et inscriptions

Adresse

Club de football du RUS Sainte-Marie, voie du Banel 38, 6740 Etalle

Inscriptions :

TEAM: 09h30 à 10h45.

COUREURS :signature de la feuille de départ de 12h à 12h30

Départ de la course à 13h00

Parcours



Itinéraire horaire

ARDEN CHALLENGE - Catégorie Elites/Espoirs - Etape 1 - Etalle - 27 mars 2024			
Km +	Itinéraire		Horaire 40km/h
ETALLE			
0.0	VC	Terrain de football, Sainte-Marie Sur Semois, voie du Banel, départ fictif de 4,5km	13h00
	VC	Carrefour avec la N83, à droite vers Etalle	
	VC	Etalle, au rond point, tout droite sur rue du Moulin.	13h06
	VC	Au rond point, tout droit vers Vance N83. Départ réel à la sortie de la ville	13h08
6.5	N83	Vance	13h09
	VC	Au rond point, prendre à droite rue Chavez vers Saint-Léger	
SAINT-LEGER			
13	VC	Saint-Léger	13h19
	VC	Voie de Vance, au rond point à gauche dans rue des Neufs Prés	
13.5	VC	Passage devant le Recyparc	13h20
	VC	A gauche sur rue Lackman	
	VC	A droite route d'Arlon sur N82	
VIRTON			
18	N82	Bakèse	13h27
18	N82	A gauche vers Bleid	13h27
19	VC	GPM 1 : côte Espace Cycles	13h29
20	VC	Bleid, à droite vers Gomery	13h29
	VC	Gomery	
21	VC	A droite vers Ethe	13h30
23	VC	Carrefour avec la N885 à droite vers Ethe	13h36
25.2		Ethe	13h36
25.3		Carrefour avec la N82 à gauche vers Virton puis à droite vers Croix-Rouge	13h36
28	N879	GPM 2 : côte de Croix Rouge	13h39
29	N879	A droite vers Buzenol, rue de Bar	13h40
ETALLE			
	VC	rue de Montauban	
31	VC	Buzenol	13h46
32.2	VC	Au Y, à gauche vers Etalle	13h46
	VC	Chemin d'Etalle	
35	VC	A droite rue du Termezart	13h49
	VC	Zone de ravitaillement	
36.2	VC	RUSH 1 : 1er passage ligne d'arrivée	13h51
	VC	rue du Termezart	
37.7	VC	A gauche rue de Ienclos	13h54
38	VC	Au rond point, prendre à droite vers Vance N83	13h54
40.7	N83	Vance	14h00
	VC	Au rond point, prendre à droite rue Chavez vers Saint-Léger	

SAINT-LEGER			
47	VC	Saint-Léger	14h10
	VC	Voie de Vance, au rond point à gauche dans rue des Neufs Prés	
47.7	VC	Passage devant le Recyparc	14h11
	VC	A gauche dans rue Lackman	
	VC	A droite route d'Arlon sur N82	
VIRTON			
52	N82	Bakèse	14h18
52	N82	A gauche vers Bleid	14h18
53	VC	GPM 3 : côte Espace Cycles	14h19
53.4	VC	Bleid, à droite vers Gomery	14h20
	VC	Gomery	
55	VC	A droite vers Ethe	14h22
57	VC	Carrefour avec la N885 à droite vers Ethe	14h25
57.2	VC	Ethe	14h25
57.3	N82	Carrefour avec la N82 à gauche vers Virton puis à droite vers Croix-Rouge	14h25
60	N879	GPM 4 : côte de Croix Rouge	14h30
61	N879	A droite vers Buzenol, rue de Bar	14h31
ETALLE			
	VC	rue de Montauban	
65	VC	Buzenol	14h37
66	VC	Au Y, à gauche vers Etalle	14h39
	VC	Chemin d'Etalle	
67	VC	A droite rue du Termezart	14h40
	VC	Zone de ravitaillement	
72.4	VC	RUSH 2 : 2ème passage ligne d'arrivée	14h42
	VC	Rue du Termezart	
73	VC	A gauche rue de lenclos	14h45
74.2	VC	Au rond point, prendre à droite vers Vance N83	14h45
78.9	N83	Vance	14h52
	VC	Au rond point, prendre à droite rue Chavez vers Saint-Léger	
SAINT-LEGER			
81	VC	Saint-Léger	15h01
	VC	Voie de Vance, au rond point à gauche dans rue des Neufs Prés	
81.9	VC	Passage devant le recyparc	15h03
	VC	A gauche dans rue Lackman	
	VC	A droite route d'Arlon sur N82	
VIRTON			
86.4	N82	Bakèse	15h09
86.4	N82	A gauche vers Bleid	15h09
87.4	VC	GPM 5 : côte Espace Cycles	15h10

87.6	VC	Bleid, à droite vers Gomery	15h10
	VC	Gomery	
89.2	VC	A droite vers Ethe	15h13
91.4	VC	Carrefour avec la N885 à droite vers Ethe	15h16
91.6	VC	Ethe	15h16
91.7	N82	Carrefour avec la N82 à gauche vers Virton puis à droite vers Croix-Rouge	15h18
94	N879	GPM 6 : côte de Croix Rouge	15h21
95	N879	A droite vers Buzenol, rue de Bar	15h22
ETALLE			
	VC	rue de Montauban	
99	VC	Buzenol	15h28
99.6	VC	Au Y, à gauche vers Etalle	15h30
	VC	Chemin d'Etalle	
105	VC	A droite rue du Termezart	15h31
	VC	Zone de ravitaillement	
106.6	VC	RUSH 3 : 3ème passage ligne d'arrivée	15h33
	VC	Rue du Termezart	
112.1	VC	A gauche rue de Ienclos	15h36
116.4	VC	Au rond point, prendre à droite vers Vance N83	15h36
131.1	N83	Vance	15h43
	VC	Au rond point, prendre à droite rue Chavez vers Saint-Léger	
SAINT-LEGER			
123.2	VC	Saint-Léger	15h52
	VC	Voie de Vance, au rond point, à gauche dans rue des Neufs Prés	
124.1	VC	Passage devant le recyparc	15h54
	VC	A gauche dans rue Lackman	
	VC	A droite route d'Arlon sur N82	
VIRTON			
128.6	N82	Bakèse	16h00
128.6	N82	A gauche vers Bleid	16h00
129.6	VC	GPM 7 : côte Espace Cycles	16h01
129.8	VC	Bleid, à droite vers Gomery	16h02
	VC	Gomery	
131.4	VC	A droite vers Ethe	16h04
133.6	VC	Carrefour avec la N885 à droite vers Ethe	16h10
133.4	VC	Ethe	16h10
133.9	N82	Carrefour avec la N82 à gauche vers Virton puis à droite vers Croix-Rouge	16h10
136	N879	GPM 8 : côte de Croix Rouge	16h12
137	N879	A droite vers Buzenol, rue de Bar	16h13
ETALLE			
	VC	rue de Montauban	
140.2	VC	Buzenol	16h19
140.8	VC	Au Y, à gauche vers Etalle	16h20
	VC	Chemin d'Etalle	
141.2	VC	A droite rue du Termezart	16h22
	VC	Zone de ravitaillement	
142.8	VC	ARRIVEE	16h25

ÉTAPE 2 : WILTZ

28 MARS 2024

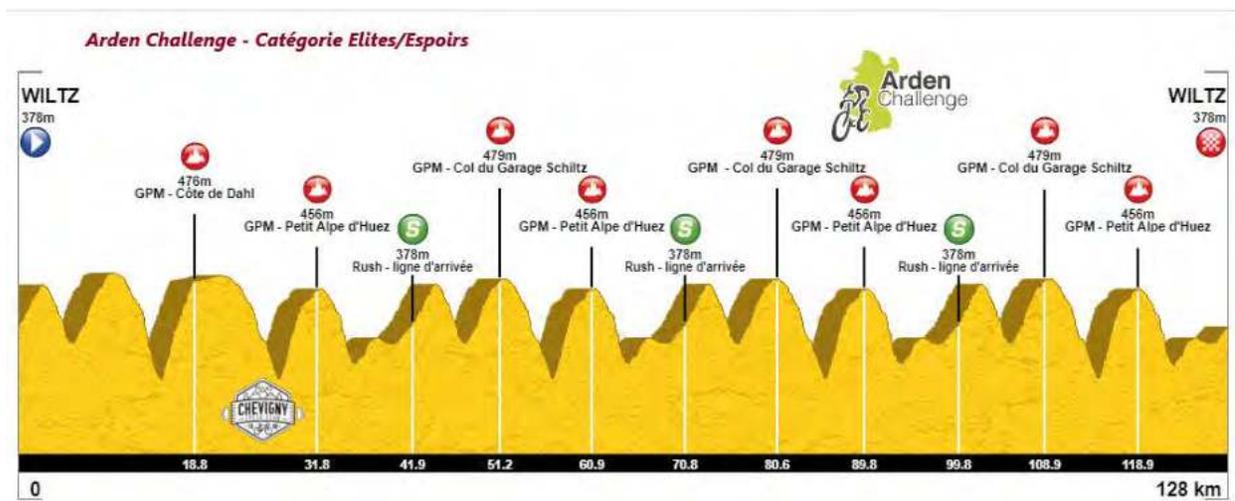
Permanence et inscriptions

Adresse : Château de Wiltz : Rue du Château, 9516 Wiltz, Luxembourg
Inscriptions : Pour les équipes : de 12h00 à 12h45.
Pour les coureurs : signature de la feuille de départ de 13h à 13h30
Départ de la course à 14h00

Parcours

Arden Challenge – Etape 2
Espoirs/Elites – 132,3 km
(1x 41,7 km + 3x 30,2 km)

1X Grande boucle – 41,7 km
3X Circuit local – 30,2 km



Itinéraire horaire

ARDEN CHALLENGE - CATÉGORIE ÉLITES/ESPOIRS - ÉTAPE 2 : WILTZ - 28 MARS 2024

Km +	Itinéraire		Horaire 40km/h
WILTZ			
0,0	N12	DÉPART : rue du Château à Wiltz	14h00
2,5	N12	Au rond point, tout droit	14h03
6,0	N12	Büderscheid, à gauche dans la rue de Millewee vers Dahl. Attention virage serré à gauche, route étroite	14h09
9,0	CR321	Au carrefour, prendre à droite sur CR321 vers Goesdorf	14h13
10,7	CR321	Avant l'entrée dans le village, prendre à gauche dans "Um Weisse Steen"	14h15
11,3	VC	Goesdorf, au carrefour prendre à gauche sur CR321	14h16
13,8	CR321	Bockholtz	14h21
15	CR321	Bockelsermillen, prendre à gauche sur Harderbach. Descente rapide. Attention carrefour dangereux puis virage serré à gauche, route étroite	14h23
18,4	CR331	GPM 1: côte de Dahl	14h27
21,0	CR331	Dahl	14h31
21,7	CR331	A la sortie du village, prendre vers Nocher	14h32
27,2	CR322	Kautenbach	14h40
27,3	CR322	A gauche sur CR331	14h40
30,9	CR331	Konerhaff	14h45
31,3	CR331	Alscheid	14h46
32,2	CR331	GPM 2: Le Petit Alpe d'Huez	14h47
32,5	CR331	Beim Donatus	14h48
34,0	CR331	Merkholtz	14h51
35,0	CR331	Attention descente avec plusieurs virages épingles	14h52
37,0	CR331	Prendre N25 vers Wiltz	14h55
41,0	N25	Wiltz	15h01
41,5	N25	A gauche sur N12	15h02
41,7	N12	RUSH 1 : 1er passage ligne d'arrivée	15h03
41,8	N12	Zone Ravitaillement	15h03
44,2	N12	Au rond point, tout droit	15h06
50,8	CR321	Büderscheid, à gauche dans la rue de Millewee vers Dahl. Attention virage serré à gauche, route étroite	15h16
51,2	VC	GPM 3: col du Garage Schiltz	15h17
51,7	CR311	Au carrefour, aller tout droit vers Nocher sur CR321A	15h18
54,7	CR331	Nocher	15h22
56	CR331	Kautenbach	15h24
59,7	CR331	Konerhaff	15h29
60,4	CR331	Alscheid	15h30
61,4	CR331	GPM 4: Le Petit Alpe d'Huez	15h32
61,7	CR331	Beim Donatus	15h33
63,7	CR331	Merkholtz	15h36
63,7	CR331	Attention descente avec plusieurs virages épingles	15h36
66,7	CR331	Prendre N25 vers Wiltz	15h40
70,2	N25	Wiltz	15h45
71,0	N25	A gauche sur N12	15h46
71,2	N12	RUSH 2 : 2eme passage ligne d'arrivée	15h46
71,3	N12	Zone Ravitaillement	15h46

72.3	N12	Au rond point, tout droit	15h48
80	CR321	Büderscheid, à gauche dans la rue de Millewee vers Dahl. Attention virage serré à gauche, route étroite	16h00
80.6	VC	GPM 5: col du Garage Schiltz	16h01
80.8	CR311	Au carrefour, aller tout droit vers Nocher sur CR321A	16h02
83.8	CR331	Nocher	16h06
85	CR331	Kautenbach	16h07
88,7	CR331	Konerhaff	16h12
89,5	CR331	Alscheid	16h13
90.5	CR331	GPM 6 : Le Petit Alpe d'Huez	16h14
90,8	CR331	Beim Donatus	16h15
92.8	CR331	Merkholtz	16h24
92.8	CR331	Attention descente avec plusieurs virages épingles	16h18
95.8	CR331	Prendre N25 vers Wiltz	16h24
99.3	N25	Wiltz	16h30
100	N25	A gauche sur N12	16h30
100.3	N12	RUSH 3 : 3eme passage ligne d'arrivée	16h30
101.4	N12	Zone Ravitaillement	16h31
103,1	N12	Au rond point, tout droit	16h35
108.3	CR321	Büderscheid, à gauche dans la rue de Millewee vers Dahl. Attention virage serré à gauche, route étroite	16h43
108.9	VC	GPM 7: col du Garage Schiltz	16h44
109,8	CR311	Au carrefour, aller tout droit vers Nocher sur CR321A	16h45
112,9	CR331	Nocher	16h49
114	CR331	Kautenbach	16h51
117,8	CR331	Konerhaff	16h55
118,6	CR331	Alscheid	16h56
119.7	CR331	GPM 8 : Le Petit Alpe d'Huez	16h59
120	CR331	Beim Donatus	17h00
122	CR331	Merkholtz	17h03
124	CR331	Attention descente avec plusieurs virages épingles	17h06
125	CR331	Prendre N25 vers Wiltz	17h07
130	N25	Wiltz	17h15
131,8	N25	A gauche sur N12	17h18
132.0	N25	ARRIVÉE	17h18

ÉTAPE 3 : ÉREZÉE

29 MARS 2024

Permanence et inscriptions

Adresse Hall omnisport d'Érezée, Avenue des Nations-Unies 10, 6997 Érezée
Inscriptions : Pour les équipes de 11h15 à 12h15 .
Pour les coureurs : signature de la feuille de départ de 12h30 et 13h00.
Départ de la course à 13h30

Parcours



Itinéraire horaire

ARDEN CHALLENGE - CATÉGORIE ÉLITES/ESPOIRS - ÉTAPE 3 : EREZÉE - 29 MARS 2024			
Km +	Itinéraire		Horaire
			40Km/h
EREZÉE			
0,0	N807	DEPART : rue des Combattants	13h30
3,0	N807	Briscol	13h34
MANHAY			
7,0	N807	GPM 1 : côte de Manhay	13h40
8,0	N807	Manhay	13h42
9,5	N807	A droite sur N30 en direction de la Baraque Fraiture	13h44
16,0	N30	Passage au dessus de l'E25	13h44
16,5	N30	GPM 2 : côte de la Baraque de Fraiture	13h55
17,0	N30	Au rond point, à droite vers N89 en direction de La Roche	13h56
LA ROCHE EN ARDENNE			
26,0	N30	Samrée	14h09
26,0	N30	A droite vers Dochamps sur N841	14h09
MANHAY			
29,0	N841	Dochamps	14h14
33,0	VC	Forge-à-la-Plez	14h19
EREZÉE			
35,0	N841	Amonines	14h22
38,0	N841	Blier	14h27
38,5	N841	Erezée	14h27
38,5	N841	Au rond point, à droite vers Manhay	14h27
38,5	N807	Zone Ravitaillement	14h27
40,0	N807	RUSH 1: 1er passage ligne d'arrivée	14h30
43,0	N807	Briscol	14h35
MANHAY			
47,0	N807	GPM 3 : côte de Manhay	14h40
48,0	N807	Manhay	14h42
49,5	N807	A droite sur N30 en direction de la Baraque Fraiture	14h44
56,0	N30	Passage au dessus de l'E25	14h54
56,5	N30	GPM 4 : côte de la Baraque de Fraiture	14h55
57,0	N30	Au rond point, à droite vers N89 en direction de La Roche	14h56
LA ROCHE EN ARDENNE			
66,0	N30	Samrée	15h09
66,0	N30	A droite vers Dochamps sur N841	15h09
MANHAY			
69,0	N841	Dochamps	15h14
73,0	VC	Forge-à-la-Plez	15h19

EREZÉE			
75,0	N841	Amonines	15h22
78,0	N841	Blier	15h27
78,5	N841	Erezée	15h27
78,5	N841	Au rond point, à droite vers Manhay	15h27
78,5	N807	Zone Ravitaillement	15h27
80,0	N807	RUSH 2: 2ème passage ligne d'arrivée	15h30
83,0	N807	Briscol	15h35
MANHAY			
87,0	N807	GPM 5 : côte de Manhay	15h40
88,0	N807	Manhay	15h42
89,5	N807	A droite sur N30 en direction de la Baraque Fraiture	15h44
96,0	N30	Passage au dessus de l'E25	15h54
96,5	N30	GPM 6 : côte de la Baraque de Fraiture	15h55
97,0	N30	Au rond point, à droite vers N89 en direction de La Roche	15h56
LA ROCHE EN ARDENNE			
106,0	N30	Samrée	16h09
106,0	N30	A droite vers Dochamps sur N841	16h09
MANHAY			
109,0	N841	Dochamps	16h14
113,0	VC	Forge-à-la-Plez	16h19
EREZÉE			
115,0	N841	Amonines	16h22
118,0	N841	Blier	16h27
118,5	N841	Erezée	16h27
118,5	N841	Au rond point, à droite vers Manhay	16h27
120,0	N807	ARRIVÉE	16h30

ÉTAPE 4 : NEUFCHÂTEAU

30 MARS 2024

Permanence et inscriptions

Adresse

Hall des Tanneries, Rue des Tanneries, 6840 Neufchâteau

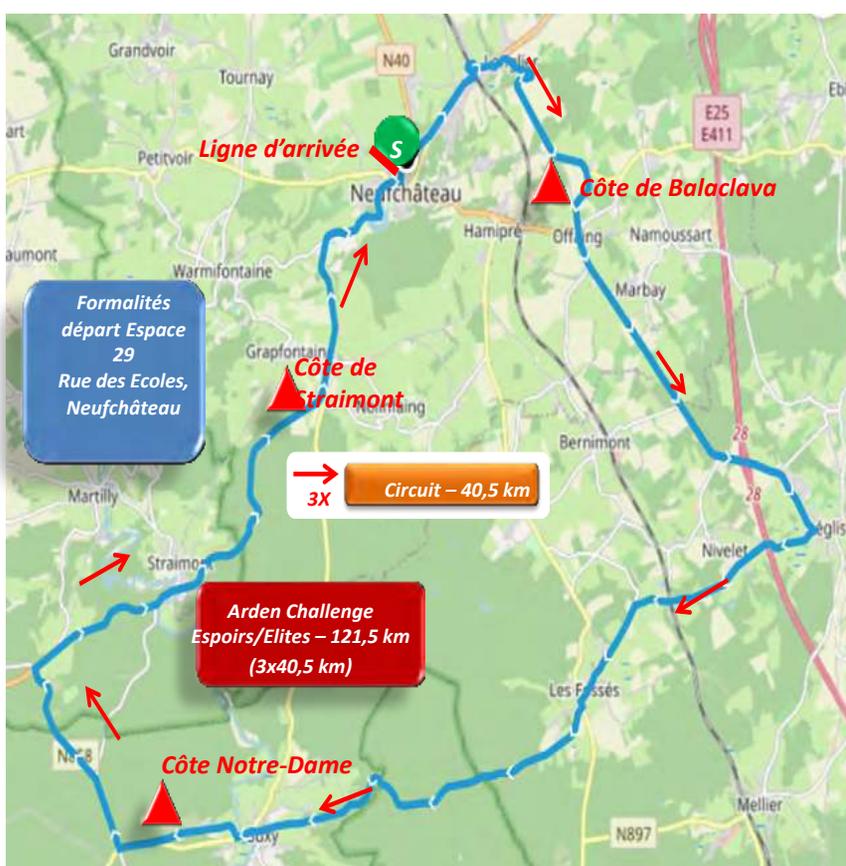
Inscriptions :

Pour les équipes de 11h15 à 12h15.

Pour les coureurs : signature de la feuille de départ de 12h30 et 13h00.

Départ de la course à 13h30

Parcours



Itinéraire horaire

ARDEN CHALLENGE - CATÉGORIE ELITES/U23 - ÉTAPE 4 : NEUFCHÂTEAU - 30 MARS 2024			
Km +	Itinéraire		Horaire
			40Km/h
NEUFCHÂTEAU			
0,0	N85	Neufchâteau, départ fictif rue de la Cheravoie, rue Saint-Roch, rue de la victoire - départ réel	13h30
2,5	N825	Longlier, à droite vers chaussée de Balaclava	13h33
5,5	N825	GPM 1 : côte de Balaclava	13h39
6,0	N40	Offaing, à gauche sur N40 en direction de Léglise	13h39
LEGLISE			
12,0	N40	Léglise, à droite sur N894 en direction de Les Fossés	13h46
17,0	N894	Les Fossés, à gauche sur N801 puis à droite sur N894 en direction de Suxy	13h55
CHINY			
23,5	N894	Suxy	14h04
25,0	N894	GPM 2 : côte de la Notre-Dame	14h08
26,0	N894	A la Notre-Dame, à droite vers rue de Saint-Médard	14h09
29,0	VC	Au carrefour avec la N85, prendre la direction de Neufchâteau	14h14
HERBEUMONT			
32,0	N85	Straimont	14h18
36,0	N85	GPM 3 : côte de Straimont	14h24
NEUFCHÂTEAU			
37,0	N85	Montplainchamps	14h25
40,0	N85	Neufchâteau, à gauche sur N85 en direction de Libramont	14h30
40,2	N85	Au rond-point, à droite vers la rue de la Victoire (N85)	14h30
40,4	N85	RUSH 1 : 1er passage ligne d'arrivée	14h30
42,9	N825	Longlier, à droite vers chaussée de Balaclava	14h33
43,4	N825	Zone ravitaillement	14h34
45,5	N825	GPM 4 : côte de Balaclava	14h39
46,4	N40	Offaing, à gauche sur N40 en direction de Léglise	14h39
LEGLISE			
52,4	N40	Léglise, à droite sur N894 en direction de Les Fossés	14h46
57,4	N894	Les Fossés, à gauche sur N801 puis à droite sur N894 en direction de Suxy	14h55
CHINY			
63,9	N894	Suxy	15h04
65,4	N894	GPM 5 : côte de la Notre-Dame	15h08
66,4	N894	A la Notre-Dame, à droite vers rue de Saint-Médard	15h09
69,4	VC	Au carrefour avec la N85, prendre la direction de Neufchâteau	15h14
HERBEUMONT			
72,4	N85	Straimont	15h18
76,4	N85	GPM 6 : côte de Straimont	15h24

NEUFCHÂTEAU			
77,4	N85	Montplainchamps	15h25
80,4	N85	Neufchâteau, à gauche sur N85 en direction de Libramont	15h30
80,6	N85	Au rond-point, à droite vers la rue de la Victoire (N85)	15h30
80,8	N85	RUSH 2 : 2ème passage ligne d'arrivée	15h30
83,3	N825	Longlier, à droite vers chaussée de Balaclava	15h33
84,0	N825	Zone ravitaillement	15h34
85,9	N825	GPM 7 : côte de Balaclava	15h39
86,8	N40	Offaing, à gauche sur N40 en direction de Léglise	15h39
LEGLISE			
92,8	N40	Léglise, à droite sur N894 en direction de Les Fossés	15h46
97,8	N894	Les Fossés, à gauche sur N801 puis à droite sur N894 en direction de Suxy	15h55
CHINY			
104,3	N894	Suxy	16h04
105,8	N894	GPM 8 : côte de la Notre-Dame	16h08
106,8	N894	A la Notre-Dame, à droite vers rue de Saint-Médard	16h09
109,8	VC	Au carrefour avec la N85, prendre la direction de Neufchâteau	16h14
HERBEUMONT			
112,8	N85	Straimont	16h18
116,8	N85	GPM 9 : côte de Straimont	16h24
NEUFCHÂTEAU			
117,8	N85	Montplainchamps	16h25
120,8	N85	Neufchâteau, à gauche sur N85 en direction de Libramont	16h30
121,0	N85	Au rond-point, à droite vers la rue de la Victoire (N85)	16h30
121,2	N85	ARRIVÉE	16h30

ÉTAPE 5 LIBRAMONT

31 MARS 2024

Permanence et inscriptions

Adresse

Hall aux Foires de Libramont, place Communale 1

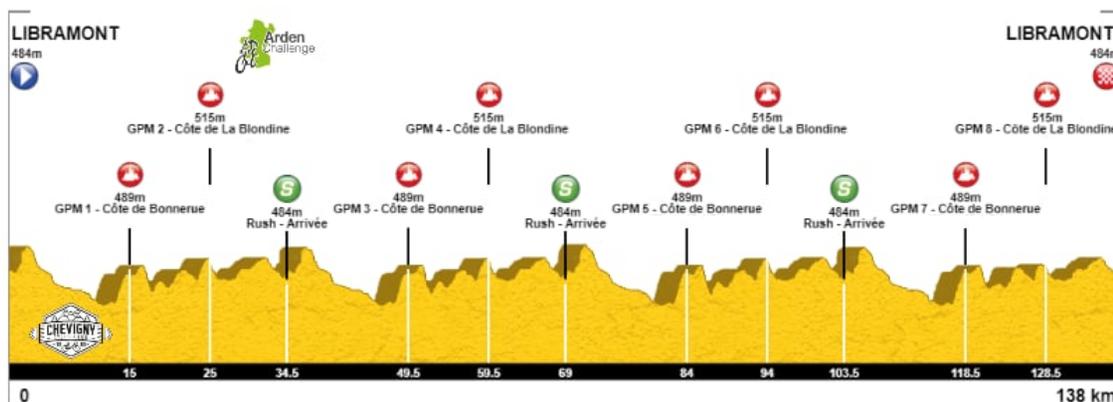
Inscriptions :

Pour les équipes de 11h15 à 12h30.

Pour les coureurs : signature de la feuille de départ de 12h30 et 13h00.

Départ de la course à 13h30

Parcours



Itinéraire horaire

ARDEN CHALLENGE - Catégorie Espoirs-Elites - Libramont - 31 mars 2024			
Km +	Itinéraire		Horaire 40km/h
LIBRAMONT			
0.0	VC	Départ rue du Village	13h30
0.2	VC	Au rond point tout droit rue du Monument	13h30
0.4	N826	Aux feux à droite direction Houffalize N 826	13h30
	N826	Traverser Libramont continuer sur N 826	
5.3	N826	Séviscourt	13h37
7.5	N826	Freux	13h40
11	N826	Moircy	13h46
11.8	N826	Jenneville	13h47
13	N826	Bonnerue à droite vers Morhet sur N848	13h49
15	N848	GPM 1 : côte de Bonnerue	13h52
15.8	N848	A droite vers Remagne quitter la N 848	13h53
17.7	VC	Remagne	13h57
20	VC	Rondu	14h00
23.5	VC	Laneuville	14h04
25	VC	GPM 2: côte de La Bondine	14h07
25	VC	A droite vers Wideumont-Village	14h07
28	VC	Saint-Marie-Chevigny	14h12
31	VC	Ourt	14h16
33	VC	LIBRAMONT	14h19
34	VC	Rue du Pressoir - rue du Village	14h21
34.5	VC	RUSH 1 : 1er passage ligne d'arrivée	14h21
	VC	Zone Ravitaillement	
34.7	VC	Au rond point tout droit rue du Monument	14h22
34.9	N826	Aux feux à droite direction Houffalize N 826	14h22
	N826	Traverser Libramont continuer sur N 826	
39.8	N826	Séviscourt	14h30
42.0	N826	Freux	14h33
45.5	N826	Moircy	14h39
46.3	N826	Jenneville	14h39
47.5	N826	Bonnerue à droite vers Morhet sur N848	14h40
49.5	N848	GPM 3 : côte de Bonnerue	14h45
50.3	N848	A droite vers Remagne quitter la N 848	14h45
52.2	VC	Remagne	14h48
54.5	VC	Rondu	14h51
58.0	VC	Laneuville	14h57
59.5	VC	GPM 4: côte de La Bondine	15h00
59.5	VC	A droite vers Wideumont-Village	15h00
62.5	VC	Saint-Marie-Chevigny	15h03
65.5	VC	Ourt	15h08
67.5	VC	LIBRAMONT	15h12
68.5	VC	Rue du Pressoir - rue du Village	15h13

69.0	VC	RUSH 2 : 2ème passage ligne d'arrivée	15h14
	VC	Zone Ravitaillement	
69.2	VC	Au rond point tout droit rue du Monument	15h14
69.4	N826	Aux feux à droite direction Houffalize N 826	15h14
70.0	N826	Traverser Libramont continuer sur N 826	15h15
74.3	N826	Séviscourt	15h21
76.5	N826	Freux	15h24
80.0	N826	Moircy	15h30
80.8	N826	Jenneville	15h30
82.0	N826	Bonnerue à droite vers Morhet sur N848	15h33
84.0	N848	GPM 5: côte de Bonnerue	15h36
84.8	N848	A droite vers Remagne quitter la N 848	15h36
86.7	VC	Remagne	15h40
89.0	VC	Traverser et continuer vers Rondou	15h43
92.5	VC	Rondou	15h48
94.0	VC	Laneuville	15h51
94.0	VC	GPM 6: côte de La Bondine	15h51
97.0	VC	A droite vers Wideumont-Village	15h54
100.0	VC	Saint-Marie-Chevigny	16h00
102.0	VC	Ourt	16h03
103.0	VC	LIBRAMONT	16h04
103.5	VC	Rue du Pressoir - rue du Village	16h04
103.5	VC	RUSH 3 : 3ème passage ligne d'arrivée	16h04
	VC	Zone Ravitaillement	
103.7	VC	Au rond point tout droit rue du Monument	16h05
103.9	N826	Aux feux à droite direction Houffalize N 826	16h05
104.5	N826	Traverser Libramont continuer sur N 826	16h06
108.8	N826	Séviscourt	16h12
111.0	N826	Freux	16h15
114.5	N826	Moircy	16h21
115.3	N826	Jenneville	16h22
116.5	N826	Bonnerue à droite vers Morhet sur N848	16h24
118.5	N848	GPM 7: côte de Bonnerue	16h27
119.3	N848	A droite vers Remagne quitter la N 848	16h29
121.2	VC	Remagne	16h30
123.5	VC	Traverser et continuer vers Rondou	16h36
127.0	VC	Rondou	16h37
128.5	VC	Laneuville	16h42
128.5	VC	GPM 8: côte de La Bondine	16h42
131.5	VC	A droite vers Wideumont-Village	16h46
134.5	VC	Saint-Marie-Chevigny	16h51
136.5	VC	Ourt	16h54
137.5	VC	LIBRAMONT	16h54
138.0	VC	Rue du Pressoir - rue du Village	16h55
138.0	VC	ARRIVEE	16h57

CATÉGORIE ELITES 3 & MASTERS



DU 29 AU 31 MARS 2024

Règlement de l'épreuve

Article 1 - ORGANISATION

L'épreuve dénommée VAN RYSEL-ARDEN CHALLENGE est organisée par le CYCLO-CLUB LIBRAMONT-CHEVIGNY ASBL

Article 2 - TYPE D'ÉPREUVE

Il s'agit d'une épreuve individuelle de classification 1.17 accessible aux coureurs des catégories Elites 3 et Masters en application des règlements RLVB et FCWB.

Article 3 - PARTICIPATION / PRÉINSCRIPTION

Pré-inscriptions auprès de l'organisateur via le formulaire en ligne.

La pré-inscription ne sera officielle qu'après l'encaissement du droit de pré-inscription fixé par l'organisateur au montant de 50€ pour les 3 étapes.

Sans pré-inscription préalable, il sera réclamé 20€ d'inscription par étape.

5€ seront réclamés en caution chaque jour pour le prêt des 2 dossards et de la plaque de cadre. Si le(s) dossard(s) et/ou la plaque de cadre est manquante ou abîmée, la caution n'est pas restituée.

Les coureurs étrangers doivent disposer d'une autorisation de course hors territoire délivrée par leur fédération.

Article 4 - PERMANENCE

La Permanence se tiendra au Hall Omnisports d'Erezée, Avenue des Nations-Unies 10, 6997 Érezée, lors de la 1ère étape.

De 08h30 à 09h00 pour les Directeurs Sportifs
De 09h00 à 10h00 pour les coureurs individuels

Briefing à **9h30**

Signature de la feuille de départ pour tout coureur chaque jour au local et dans les heures de la Permanence

Article 5 - RADIO-TOUR

La fréquence sera communiquée à l'occasion du briefing

Article 6 - ASSISTANCE TECHNIQUE NEUTRE

Le club organisateur assure l'assistance neutre au moyen de 2 voitures. Les coureurs individuels peuvent fournir roues et vélos de réserve à ces véhicules.

Article 7 - SÉCURITÉ

La sécurité des coureurs constitue un élément essentiel tant pour le Club organisateur que pour le Collège des Commissaires. Les endroits tout particulièrement dangereux seront signalés par des drapeaux jaunes.

Les participants et les véhicules suiveurs autorisés sont tenus d'obtempérer immédiatement à toutes les injonctions données par le directeur de course, les officiels et par la Police.

En cas de chute, les voitures suivant la course doivent se tenir sur une file à droite afin de permettre le passage rapide de l'ambulance. Tout dépannage doit s'effectuer à l'arrêt, véhicule garé à droite de la chaussée et sortie du mécanicien par la porte de droite.

Article 8 - DÉLAIS

Les délais d'élimination pour cette épreuve sont fixés à 5 minutes de retard par rapport au peloton principal. Les coureurs attardés qui sont arrêtés ou contraints à l'abandon peuvent prendre le départ de la manche du lendemain.

Article 9 - CLASSEMENTS

9.1. Le classement général individuel (maillot jaune)

Il est déterminé au temps. Pour participer au classement final, il faut avoir terminé chaque étape. Récompensé par le maillot JAUNE. En cas d'égalité voir le plus grand nombre de premières places et s'il y a encore ex-æquo la place obtenue dans la dernière manche

9.2. Le classement de la montagne (maillot blanc à pois rouges)

8, 5 et 3 points seront attribués au sommet de chaque côte répertoriée. En cas d'ex-æquo, voir le plus grand nombre de premières places et s'il y a encore ex-æquo le classement de l'étape sera déterminant. Le coureur doit avoir terminé les 5 étapes.

9.3. Classement Meilleur B (maillot blanc)

Le meilleur coureur de la catégorie Masters B recevra ce maillot distinctif. Il faut avoir terminé les 3 étapes pour pouvoir prétendre à ce maillot. En cas, d'ex-æquo, c'est la place sur la dernière étape qui détermine le vainqueur.

9.4. Classement individuel des Rushs (maillot vert)

8, 5 et 3 points aux 3 premiers coureurs à chaque RUSH. Il y en a 1 à chaque étape au 1er passage sur la ligne d'arrivée. En cas d'ex-æquo, voir le plus grand nombre de premières places et s'il y a encore ex-æquo le classement général aux points sera déterminant. Le coureur doit avoir terminé les 3 étapes.

9.5 Publication des résultats

Les classements de chaque étape seront à retrouver chaque soir après validation par le Collègue des Commissaires sur le website de l'organisateur : www.ccchevigny.be et sur le site de l'ECW <http://www.ecwvelo.be/>

Article 10 - VOITURES AUTORISÉES À SUIVRE

Chaque équipe alignant au minimum 6 coureurs pourra être suivie par une voiture d'assistance ayant à son bord un chef d'équipe et un mécanicien qui doivent chacun être en possession d'une licence officielle délivrée par leur fédération.

Le ravitaillement ainsi que l'aide technique à partir de la voiture est interdit.

Tout dépannage doit se faire à l'arrêt, à droite de la chaussée.

Les voitures sont autorisées à suivre le peloton principal ou des pelotons attardés ; et doivent répondre immédiatement aux injonctions des commissaires.

Les coureurs échappés à l'avant de la course sont exclusivement protégés par voiture neutre.

Article 11 - CONTRÔLE ANTI-DOPAGE

Le règlement antidopage de l'UCI s'applique intégralement à la présente épreuve. En outre la législation antidopage de la Fédération Wallonie-Bruxelles s'applique conformément aux dispositions de la loi belge ainsi que de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Chaque coureur a l'obligation de s'assurer personnellement, s'il doit subir le contrôle antidopage. L'organisateur et l'inspecteur médical veillent à l'affichage, à la ligne d'arrivée et à l'entrée du local prévu, de la liste des numéros de dossard des coureurs devant subir le contrôle.

Article 12 - PROTOCOLE

Chaque jour sont appelés au podium :

- Les 3 premiers de l'étape
- Leader du classement général
- Leader du classement de la montagne
- Leader du classement «Meilleur B»
- Leader du classement des Rushs

Viennent s'ajouter le dernier jour le lauréat du classement à l'issue des 5 manches : le 2ème et le 3ème du classement final.

Article 13 - PÉNALITÉS

Le barème des pénalités de Belgian Cycling et/ou de la FCWB est le seul applicable.

Article 14 - PRIMES

À chaque étape : 300€ (20 prix)

Classement final : 300€ (20 prix)

Collège des commissaires

Président CRASSET Guy
Arbitres

Photo-finish BOUILLOT Christian

ÉTAPE 1 : ÉREZÉE

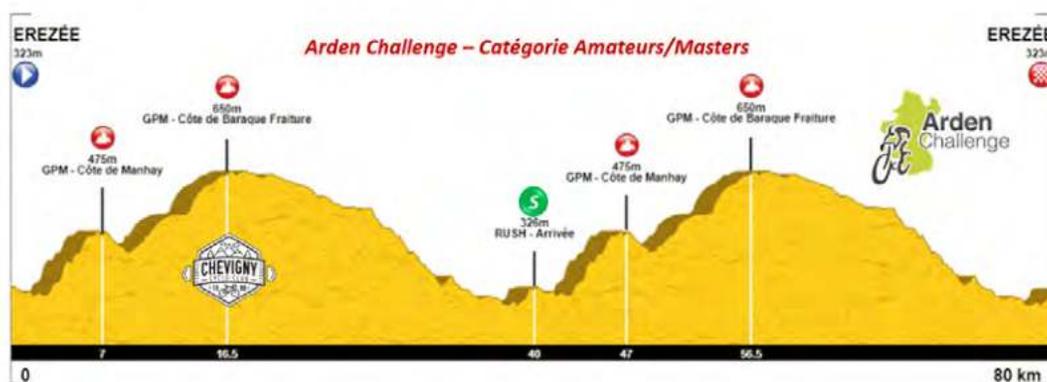
29 MARS 2024

Permanence et inscriptions

Adresse : Hall sportif d'Erezée - rue des combattants
Inscriptions : de 8h00 à 10h00

Départ de la course à 10h30

Parcours



Itinéraire horaire

ARDEN CHALLENGE - CATÉGORIE ELITES 3/MASTERS - ÉTAPE 1 : ÉREZÉE - 29 MARS 2024			
Km +	Itinéraire		Horaire
			40Km/h
ÉREZÉE			
0,0	N807	DÉPART : rue des Combattants	10h30
3,0	N807	Briscol	10h39
MANHAY			
7,0	N807	GPM 1 : côte de Manhay	10h45
8,0	N807	Manhay	10h47
9,5	N807	A droite sur N30 en direction de la Baraque Fraiture	10h49
16,0	N30	Passage au dessus de l'E25	10h59
16,5	N30	GPM 2 : côte de la Baraque de Fraiture	10h59
17,0	N30	Au rond point, à droite vers N89 en direction de La Roche	11h01
LA ROCHE EN ARDENNE			
26,0	N30	Samrée	11h14
26,0	N30	A droite vers Dochamps sur N841	11h14
MANHAY			
29,0	N841	Dochamps	11h20
33,0	VC	Forge-à-la-Plez	11h22
ÉREZÉE			
35,0	N841	Amonines	11h22
38,0	N841	Blier	11h25
38,5	N841	Erezée	11h25
38,5	N841	Au rond point, à droite vers Manhay	11h25
38,5	N807	Zone Ravitaillement	11h26
40,0	N807	RUSH 1: 1er passage ligne d'arrivée	11h30
43,0	N807	Briscol	11h35
MANHAY			
47,0	N807	GPM 3 : côte de Manhay	11h45
48,0	N807	Manhay	11h47
49,5	N807	A droite sur N30 en direction de la Baraque Fraiture	11h49
56,0	N30	Passage au dessus de l'E25	11h54
56,5	N30	GPM 4 : côte de la Baraque de Fraiture	11h54
57,0	N30	Au rond point, à droite vers N89 en direction de La Roche	11h55
LA ROCHE EN ARDENNE			
66,0	N30	Samrée	12h14
66,0	N30	A droite vers Dochamps sur N841	12h14

MANHAY			
69,0	N841	Dochamps	12h20
73,0	VC	Forge-à-la-Plez	12h24
ÉREZÉE			
75,0	N841	Amonines	12h25
78,0	N841	Blier	12h28
78,5	N841	Erezée	12h28
78,5	N841	Au rond point, à droite vers Manhay	12h29
80,0	N807	ARRIVÉE	12h30



ÉTAPE 2 : NEUFCHÂTEAU

30 MARS 2024

Permanence et inscriptions

Adresse

Hall des Tanneries, rue de la Tannerie, 6840 NEUFCHATEAU de 08h30 à 10h00.

Inscriptions :

Départ de la course à 10h30

Parcours



Itinéraire horaire

ARDEN CHALLENGE - CATÉGORIE ELITES 3/MASTERS - ÉTAPE 2 : NEUFCHÂTEAU - 30 MARS 2024			
Km +	Itinéraire		Horaire
			40Km/h
NEUFCHÂTEAU			
0,0	N85	Neufchâteau, départ fictif rue de la Cheravoie, rue Saint-Roch, rue de la victoire - départ réel	10h30
2,5	N825	Longlier, à droite vers chaussée de Balaclava	10h33
5,5	N825	GPM 1 : côte de Balaclava	10h37
6,0	N40	Offaing, à gauche sur N40 en direction de Léglise	10h38
LEGLISE			
12,0	N40	Léglise, à droite sur N894 en direction de Les Fossés	10h48
17,0	N894	Les Fossés, à gauche sur N801 puis à droite sur N894 en direction de Suxy	10h55
CHINY			
23,5	N894	Suxy	11h04
25,0	N894	GPM 2 : côte de la Notre-Dame	11h07
26,0	N894	A la Notre-Dame, à droite vers rue de Saint-Médard	11h08
29,0	VC	Au carrefour avec la N85, prendre la direction de Neufchâteau	11h13
HERBEUMONT			
32,0	N85	Straimont	11h18
36,0	N85	GPM 3: côte de Straimont	11h24
NEUFCHÂTEAU			
37,0	N85	Montplainchamps	11h25
40,0	N85	Neufchâteau, à gauche sur N85 en direction de Libramont	11h30
40,2	N85	Au rond-point, à droite vers la rue de la Victoire (N85)	11h30
40,4	N85	RUSH 1 : 1er passage ligne d'arrivée	11h30
42,9	N825	Longlier, à droite vers chaussée de Balaclava	11h33
43,4	N825	Zone ravitaillement	11h33
45,5	N825	GPM 4 : côte de Balaclava	11h37
46,4	N40	Offaing, à gauche sur N40 en direction de Léglise	11h38
LEGLISE			
52,4	N40	Léglise, à droite sur N894 en direction de Les Fossés	11h48
57,4	N894	Les Fossés, à gauche sur N801 puis à droite sur N894 en direction de Suxy	11h55
CHINY			
63,9	N894	Suxy	12h04
65,4	N894	GPM 5 : côte de la Notre-Dame	12h07
66,4	N894	A la Notre-Dame, à droite vers rue de Saint-Médard	12h08
69,4	VC	Au carrefour avec la N85, prendre la direction de Neufchâteau	12h13

HERBEUMONT			
72,4	N85	Straimont	12h18
76,4	N85	GPM 6: côte de Straimont	12h24
NEUFCHÂTEAU			
77,4	N85	Montplainchamps	12h25
80,4	N85	Neufchâteau, à gauche sur N85 en direction de Libramont	12h30
80,6	N85	Au rond-point, à droite vers la rue de la Victoire (N85)	12h30
80,8	N85	ARRIVÉE	12h30



ÉTAPE 3 : LIBRAMONT-CHEVIGNY

31 MARS 2024

Permanence et inscriptions

Adresse : Hall aux Foires de Libramont, place Communale 1
Inscriptions : De 8h30 à 10h00.

Départ de la course à 10h30

Parcours



Itinéraire horaire

ARDEN CHALLENGE - Catégorie Amateurs-Masters - Libramont - 31 mars 2024

Km +	Itinéraire		Horaire 40km/h
LIBRAMONT			
0.0	VC	Départ rue du Village	10h30
0.2	VC	Au rond point tout droit rue du Monument	10h30
0.4	N826	Aux feux à droite direction Houffalize N 826	10h30
	N826	Traverser Libramont continuer sur N 826	
5.3	N826	Séviscourt	10h37
7.5	N826	Freux	10h40
11	N826	Moircy	10h46
11.8	N826	Jenneville	10h47
13	N826	Bonnerue à droite vers Morhet sur N848	10h49
15	N848	GPM1 : côte de Bonnerue	10h52
15.8	N848	A droite vers Remagne quitter la N 848	10h53
17.7	VC	Remagne	10h57
20	VC	Rondu	11h00
23.5	VC	Laneuville	11h04
25	VC	GPM 2: côte de La Bondine	11h07
25	VC	A droite vers Wideumont-Village	11h07
28	VC	Saint-Marie-Chevigny	11h12
31	VC	Ourt	11h16
33	VC	LIBRAMONT	11h18
34	VC	Rue du Pressoir - rue du Village	11h21
34.5	VC	RUSH 1 : 1er passage ligne d'arrivée	11h21
	VC	Zone de ravitaillement	
34.7	VC	Au rond point tout droit rue du Monument	11h22
34.9	N826	Aux feux à droite direction Houffalize N 826	11h22
	N826	Traverser Libramont continuer sur N 826	
39.8	N826	Séviscourt	11h30
42.0	N826	Freux	11h33
45.5	N826	Moircy	11h39
46.3	N826	Jenneville	11h39
47.5	N826	Bonnerue à droite vers Morhet sur N848	11h40
49.5	N848	GPM 3 : côte de Bonnerue	11h45
50.3	N848	A droite vers Remagne quitter la N 848	11h45
52.2	VC	Remagne	11h48
54.5	VC	Rondu	11h51
58.0	VC	Laneuville	11h57
59.5	VC	GPM 4: côte de La Bondine	12h00
59.5	VC	A droite vers Wideumont-Village	12h00
62.5	VC	Saint-Marie-Chevigny	12h03
65.5	VC	Ourt	10h08
67.5	VC	LIBRAMONT	12h12
68.5	VC	Rue du Pressoir - rue du Village	12h13
69.0	VC	ARRIVEE	12h14



Palmarès Elites 3-Masters

2023 : CLAUW John-Ross

Vainqueurs d'étapes: Wannès Galicia, John-Ross Clauw, Maxime Haot

2022 : SMITS Florian (HOL)

Vainqueurs d'étapes: Wannès Galicia, Maxime Haot, Hugo Heijer (HOL)

2021 : MASSON Christophe (FRA)

Vainqueurs d'étapes: Thomas Deruette, Christophe Masson (FRA), Seppe Vangheluwe

2020 : DE LIE Arnaud *(suite au Covid-19, les juniors ont été exceptionnellement autorisés à prendre part à la course)*

Vainqueur d'étapes: Arnaud De Lie, Arnaud De Lie, Arnaud De Lie.

2019 : VAN GOIDSENHOVEN Kurt

Vainqueur d'étapes: Kévin Moreaux, Romain Wolkowicz, Boris Dron

2018 : SCHUURMANS Luuk (HOL)

Vainqueurs d'étapes: Luuk Schuurmans, Luuk Schuurmans, Kurt Van Goidsenhoven



NOS PARTENAIRES

Les Administrations communales d'Érezée, Wiltz, Neufchâteau, Étalle & Libramont-Chevigny

DECATHLON

VAN RYSEL

